



**Le pâturage boisé de Balavaux,
Isérables, VS,
un type de mélézin devenu rare dans les Alpes**

Texte de P. Gassmann

Le pâturage boisé de Balavaux, Isérables, VS, un type de mélézin devenu rare dans les Alpes

Introduction

Des vieillards majestueux !... Voilà certainement le qualificatif qui va le mieux aux grands mélèzes de Balavaux !

Le Mélèze d'Europe, (*Larix decidua Miller*) est un vrai montagnard doublé d'un habitant typique des vallées internes de l'Arc alpin (des Alpes maritimes à la Styrie). Ce grand conifère - il peut atteindre 30 m de haut - affectionne la tranche d'altitude située entre 1300 m et 1800 m, mais peut pousser jusqu'à 2200 m. Colonisant de préférence les pâturages, les pentes rocheuses et les pierriers tournés au sud, il recherche à la fois les stations ensoleillées et les terrains bien approvisionnés en eau. Très résistant au froid, il sait utiliser à merveille les quelques mois de végétation que lui laisse la montagne pour prospérer.

Vigoureux pendant sa jeunesse, le mélèze pousse généralement très vite, mais par la suite, son rythme de croissance ralentit fortement. Les spécimens d'altitude, quant à eux, montrent dès leur naissance les signes d'une croissance particulièrement lente: la largeur des cernes se répartit autour du millimètre en moyenne, les très vieux spécimens ne dépassant guère 0,5 à 0,05 mm de croissance annuelle!

Le mélèze vit longtemps, les arbres de 300 à 400 ans sont relativement courants et c'est vraisemblablement dans ses rangs que se trouvent les plus vieux arbres d'Europe.

Au-dessus d'un tronc droit et construit de longues branches étalées, le houppier est clair et conique. Avec l'âge et l'altitude, l'arbre devient plus trapu; court et massif, le tronc doit alors supporter d'énormes branches qui se tordent et se vrillent sous leur propre poids; l'écorce s'épaissit et se creuse, elle lutte ainsi efficacement contre l'action desséchante des rayons solaires.



Poste no 1 Un tronc momifié par la montagne

De ce mélèze (Balavaux no 3, coord. 587.942/111.467), il ne subsiste actuellement plus qu'un tronc creux couché dans la forêt d'aroles.

On ne saura jamais s'il a été déraciné par une tempête ou s'il est resté debout pendant encore quelques années – squelette décharné livré au fœhn – avant de se coucher définitivement.

Si nous ne connaissons pas exactement les raisons de sa disparition, nous savons par contre quand l'événement s'est produit : le vieux mélèze s'est éteint pendant l'hiver 1959/1960.

A des fins d'analyses, plusieurs tranches de bois et trois carottages ont été prélevés sur le tronc. Ces différents échantillons ont permis l'élaboration d'une séquence dendrochronologique de 678 ans (1282-1959). Quarante cernes sont vraisemblablement manquants du côté du pied, ce qui permet d'estimer l'âge de l'arbre à près de 720 ans.

Lors des opérations de prélèvement, nous avons pu constater combien le bois du mélèze est résistant. Malgré près de 50 ans d'exposition aux intempéries, aux champignons et aux insectes, toute la partie interne de la bille est encore intacte, tel du bois fraîchement coupé ! (fig. 1-A, B, C, D).

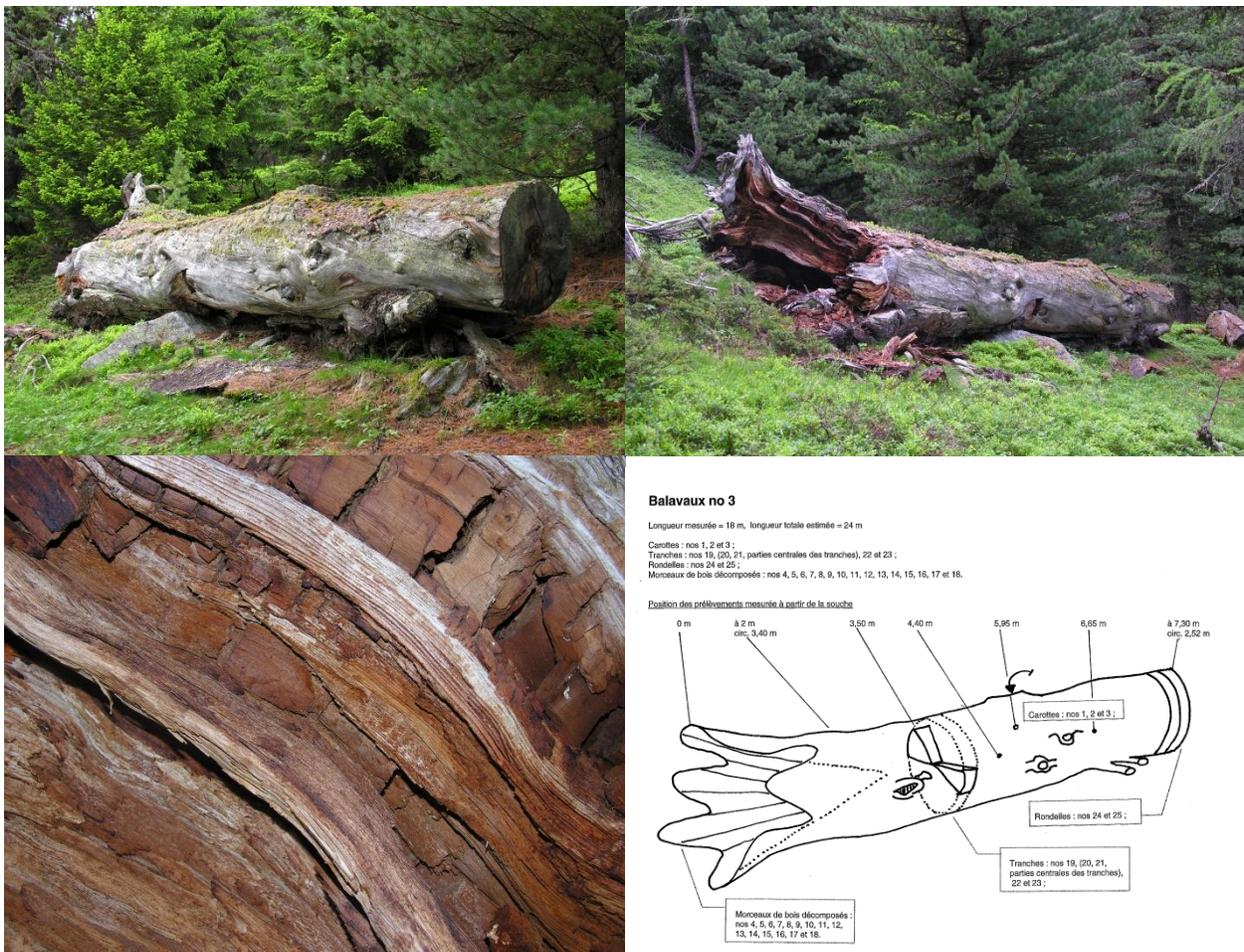


Fig. 1A-B-C-D

Poste no 2 Les gardiens de Prarion et de La Dzora

L'alpage boisé de Balavaux couvre une superficie de 82 hectares. Il est niché dans un cirque ouvert, regardant vers le sud-ouest et son déploiement en altitude est de l'ordre de 400 m : de 1800 m (Prarion) à 2200 m (Tracouet).

Fiché à « l'Inventaire des pâturages boisés valaisans » (fiche 6.5.), l'alpage de Balavaux est situé sur la commune d'Isérables. Depuis 1590, la Bourgeoisie en est le propriétaire et le maître d'ouvrage ; c'est également elle qui gère l'estivage du bétail.

Formant une population d'environ 250 arbres (fig. 2-A, B), les vieux mélèzes se répartissent de façon régulière sur toute la surface du site. Ces géants au pied épais, au tronc buriné par le temps, le gel et le soleil, vivent pour la plupart en solitaire, le voisin situé le plus près poussant toujours à plusieurs dizaines de mètres.

Est-ce que l'espacement, parfois important, entre ces vieux arbres est naturel ? Pas uniquement semble-t-il. Si dans les temps anciens, les vieux mélèzes – bien plus nombreux – faisaient office de protection pour les mayens de Prarion et de La Dzora, ce n'est plus le cas depuis le XVIII^e siècle au moins, époque à partir de laquelle le mélèzin fut progressivement ouvert pour permettre la pâture.

Jusque dans les années quarante, l'économie de montagne exigeait l'exploitation de n'importe quel terrain fût-il inaccessible. Alors à Balavaux, pourquoi a-t-on maintenu des mélèzes de-ci de-là au lieu de faire place nette ? Vraisemblablement pour une raison toute simple : les fortes chaleurs d'été. Les frondaisons des grands arbres permettaient aux bergers et aux troupeaux de s'abriter de la chaleur et des rayons brûlants du soleil.

Depuis 1850, grâce à la volonté de la Bourgeoisie d'Isérables, les mélèzes sont sous entière protection (mise à ban).

Actuellement, l'ensemble de cette population est composé d'arbres de 300 à 600 ans. Quelques individus dépassent vraisemblablement les 800 ans.



Fig. 2A-B

Poste no 3 Un grand mélèze couché par le fœhn

C'est en automne 1993, en contrebas de l'alpage de Balavaux (alt. 2050 m), qu'une tempête coucha ce grand mélèze (Balavaux no 6, coordonnées 587.735/111.433).

Cet arbre ne possédait, au niveau de son empattement, plus qu'une paroi d'écorce et de bois épaisses d'une vingtaine de centimètres seulement.

L'intérieur du tronc recelait une cavité conique dont le sommet était situé à près de 4,50 m du sol. C'est juste au-dessus de ce vide (à 5 m des racines) que quelques tranches ont été sciées. L'une d'elles a livré une séquence de 617 cernes (de 1377 à 1993), auxquels il faut ajouter une cinquantaine d'années pour compenser la hauteur du prélèvement (l'âge de l'arbre ne peut être décompté de manière exacte qu'au niveau de la souche). Nous avons ainsi obtenu l'âge approximatif de ce mélèze: 670 ans.

Huit mesures ont été faites à plusieurs endroits de la tranche la plus complète (fig. 3). Le montage dendrochronologique des séquences comparées entre-elles ont permis d'identifier plusieurs cernes fortement réduits ou manquants dus aux attaques des chenilles de la Tordeuse du Mélèze (*Zeiraphera diniana*). De la mi-mai à la mi-juillet, pendant les années de pullulation de ce papillon, le mélèze héberge – bien malgré lui – ces pensionnaires extraordinairement voraces. Tous les 7 à 9 ans, les mélèzes, tondus par des millions de chenilles, voient leur croissance fortement ralentie ou stoppée nette.



Fig. 3

Poste no 4-A, B **Le rajeunissement, un combat perpétuel**

Le problème majeur du mélézin de Balavaux est un manque pratiquement total de régénération naturelle. Les raisons principales en sont la dent du bétail, du gibier, ainsi que les dégâts dus au ski.

Entre 1978 et 1980, les autorités bourgeoises, en accord avec le Service forestier, ont pris la décision de replanter – avec l'aide des enfants des écoles – un millier de jeunes mélèzes. Ces derniers ont été plantés par pied isolé, en aval de vieilles souches ou de blocs de rochers (fig. 4-A).

Ce type de plantation a nécessité la mise en oeuvre de barrières de protection afin de réduire les dégâts causés par le bétail et les skieurs. Actuellement, ces infrastructures doivent être régulièrement réparées et remplacées.

De plus, les forestiers ont fort à faire avec l'envahissement toujours plus pressant des vernes qui ferment inexorablement certains secteurs de l'alpage. Selon le même scénario, les lisières se densifient, empêchant ainsi un bon ensoleillement des secteurs avoisinants, diminuant de fait la quantité et la qualité de l'herbage.

Dans ces secteurs, il faut procéder à des coupes d'éclaircie relativement forte afin de maintenir un peuplement clairsemé, statu typique du pâturage boisé.



Fig. 4A

Poste no 5 Les prélèvements dendrochronologiques

Au printemps 2008, suite à une surcharge de neige, un grand mélèze (no 53, coord. 587.437/111.323) s'est couché dans la pente (fig. 5).

Nous allons profiter de l'accessibilité du tronc pour effectuer un prélèvement de bois dans une section où le bois est le plus sain.

Quand la coupe d'une tranche de bois est impossible – dans le cas d'arbres vivants par exemple – le dendrochronologue prélève des « carottes » (petits cylindres de bois) à l'aide d'une tarière finlandaise (mèche creuse de différents diamètres et de longueurs variables).

Après avoir vissé la tarière le plus profondément possible, et après avoir extrait la « carotte » (fig. 6-A, B), l'opérateur bouche le trou laissé par la tarière avec du mastic ou un bouchon en bois. Avant les préparations pour l'analyse, les échantillons cylindriques sont collés sur des réglettes en bois ou enchâssés dans des profils en plastique.

En laboratoire, après avoir préparé la surface de la carotte à l'aide d'une lame, il reste à mesurer précisément chaque largeur de cerne afin d'obtenir la séquence dendrochronologique complète et l'âge de chaque arbre étudié.



Fig. 5



Fig. 6A-B



Poste no 6 **Le Roi de Balavaux**

C'est indéniablement le mélèze le plus colossal des Alpes. Quand on s'approche de lui – en empruntant la pente raide du pâturage – on n'est pas immédiatement frappé par sa taille et son volume. C'est que son houppier est constitué d'immenses branches qui pendent presque jusqu'au sol, cachant l'énorme tronc bifide et pattu des regards indiscrets.

C'est seulement arrivé au pied du géant que l'on peut admirer la puissance de son système racinaire, la base évasée de son fût et la structure écaillée et burinée de son écorce (fig. 7-A). Cette dernière, entrelacée d'un fin réseau de lacets grenat ou carmin, mesure jusqu'à 25 cm d'épaisseur.

En contournant le Roi de Balavaux par l'est, on remarque immédiatement une énorme loupe engoncée entre les deux fûts principaux (fig. 7-B). Ces derniers montent à près de 30 m, celui d'amont verticalement, celui d'aval, en se cintrant avant de se redresser.

La mensuration forestière standard – à 1,30 m du sol – lui donne 9,10 m de circonférence. D'autres mesures laissent tout aussi songeur : la circonférence de son empatement au sol est de 11,80 m ; la circonférence horizontale à la base du pied côté montagne est de 10,60 m.

Un carottage effectué en 2000 a permis de mesurer les 204 cernes situés le plus à l'extérieur de l'arbre. Le cerne moyen pour cette série était de 1,19 mm/année. C'est sur cette base que nous avons estimé que l'âge du mélèze se situe entre 850 et 1000 ans.

Le grand mélèze de Balavaux mérite donc tous les superlatifs !

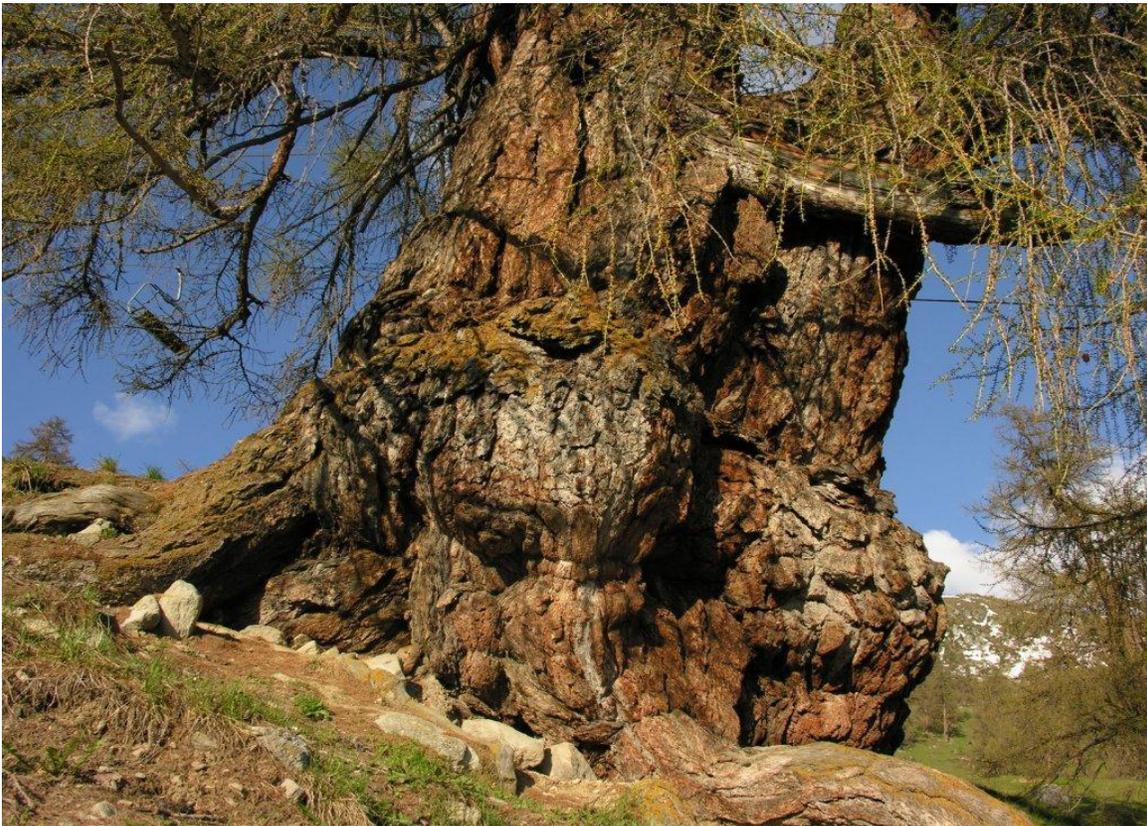


Fig. 7A



Fig. 7B

En guise de conclusion

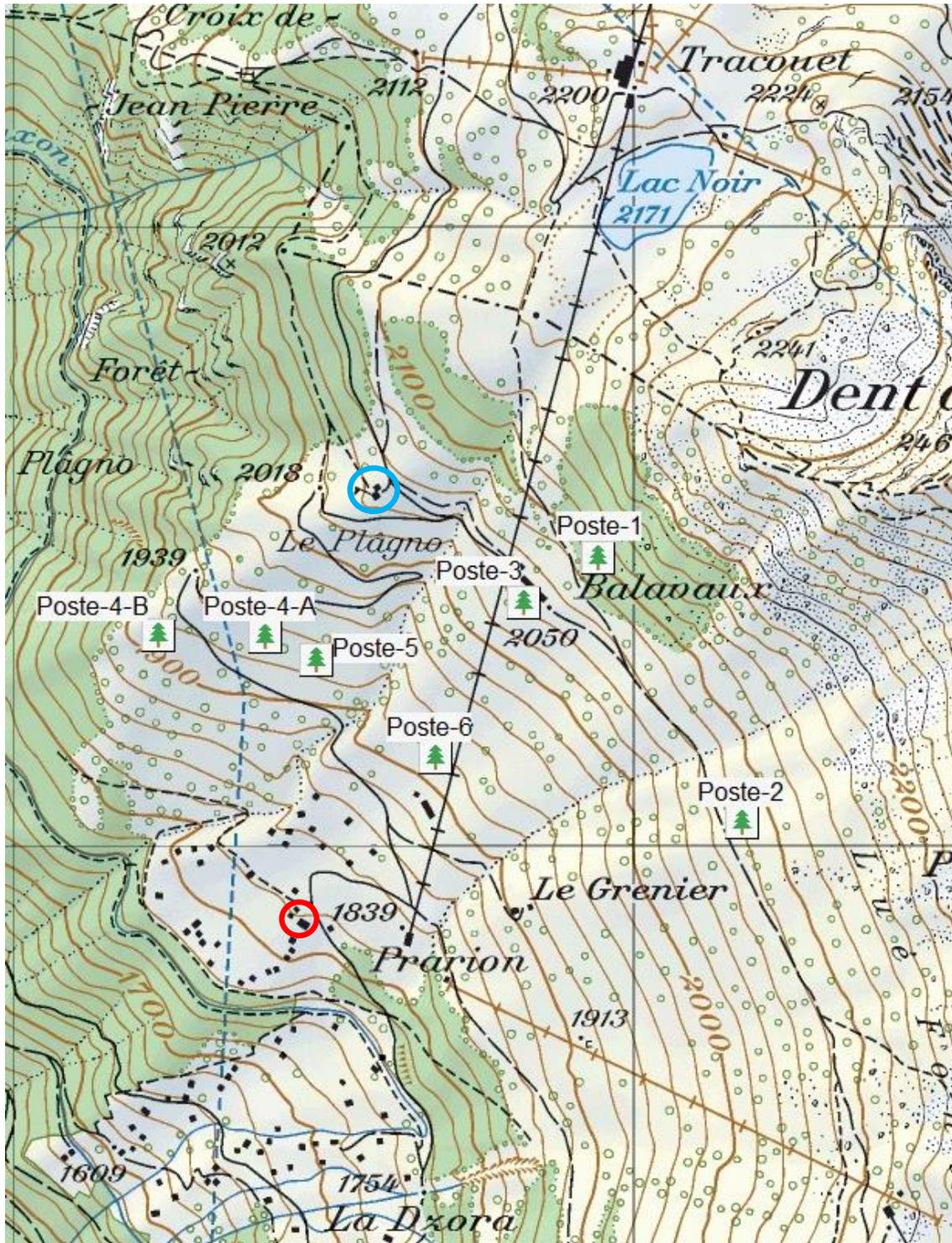
Le destin du mélèze est intimement lié à celui de l'homme. Depuis la nuit des temps, ce dernier l'a exploité, pour son bois d'abord (charpentes, tavillons, bisses, ponts, fontaines), pour sa poix ensuite.

Les affres de la montagne n'ont guère épargné les vieux briscards de Balavaux: encore vaillants, ils sont souvent creux, incendiés de l'intérieur par les bergers ou la foudre.

Aujourd'hui, de nouveaux dangers guettent le mélézin : rupture dans le cycle de rajeunissement du peuplement, reforestation lente mais inexorable des pâtures, changements notables dans le mode de fonctionnement agri pastoral, pression toujours plus forte du tourisme...

Comme le montagnard qu'il est, le mélèze possède des ressources qu'il a acquises au fil des millénaires. Gageons qu'il saura encore en faire un bon parti.

Position géographique des postes que nous visiterons



 = Emplacement du chalet/restaurant de Balavaux

 = Emplacement du restaurant de Prarion